

## ZONES SENSIBLES IDENTIFIÉES DANS LA RÉSERVE FAUNIQUE DE PAPINEAU-LABELLE

Les zones sensibles ou points d'intérêt (carte 1) que la SÉPAQ connaît dans le secteur Sud sont les suivants :

1. Forêt exceptionnelle au lac des Écluses;
2. Héronnière à la limite Sud de la réserve et près du passage de la ligne d'Hydro projeté;
3. Chute de l'Eider;
4. Présence de l'omble chevalier dans les lacs des Ibis, Clark et Petit lac du Rat Musqué;
5. Site d'ail des bois;
6. On nous parle d'une vue exceptionnelle à la limite Ouest du secteur de chasse numéro 20, soit l'émissaire du lac des Écorces jusqu'au lac de la Squaw;
7. Etc.

Suite à l'identification de ces quelques points d'intérêt et zones sensibles, il y aurait donc lieu qu'un inventaire exhaustif ait lieu afin de bien identifier sur le terrain toutes les zones sensibles et sites exceptionnels qui puissent exister dans ce secteur Sud de la réserve avant que ce secteur ne soit sérieusement amoché par la présence des pylônes de plus de 40 mètres de haut et hypothéqué pour les générations futures.

Il est peut-être bon de rappeler l'une des huit valeurs d'entreprise de la SÉPAQ relative à la conservation du patrimoine récréotouristique et faunique québécois :

*De par la nature des services qu'elle dispense et la qualité des sites et des territoires fauniques où elle opère, la Société se préoccupe du milieu naturel en agissant comme une intervenante respectueuse de son environnement. Elle a le devoir de préserver et de mettre en valeur les richesses patrimoniales du domaine public qui lui sont confiées pour en assurer la pérennité et maintenir leur caractère distinctif.*